



Information aux médias

09.07.08

Rejet accidentel d'effluents radioactifs à Tricastin, France

Update du 9 juillet 16:00 heures

Dans la nuit du 7 au 8 juillet Juli 2008 un rejet accidentel d'effluents uranifères s'est produit dans le site de l'installation d'assainissement et de récupération de l'uranium à Tricastin, France, pendant l'opération de nettoyage de la cuve. La perte d'intégrité de la rétention a conduit au déversement d'une partie de la solution. La quantité est moins importante que supposée (18m³ au lieu de 30m³), dont un tiers environ s'est écoulée jusqu'aux rivières.

Les mesures réalisées sur les eaux de surface ont révélés le 8 juillet à 22 heures une concentration 45 fois supérieur à la normale, mais en forte diminution par rapport aux valeurs de la matinée du même jour. Les mesures des eaux souterraines montrent des valeurs normales.

Les mesures des eaux de surface et souterraines continuent.

Les mesures de précaution restent en vigueur.

Appréciation par la CENAL:

Cet incident n'a aucun impact sur la Suisse. Les touristes dans la région touchée doivent suivre les mêmes consignes que la population locale. Compte tenu des informations, les conséquences radiologiques pour la population locale devraient être négligeables.

Information du 9 juillet 11:00 heures

Dans l'installation d'assainissement et de récupération de l'uranium de la société SOCATRI implantée sur le site du Tricastin, France, un déversement d'effluents uranifères a eu lieu mardi 8 juillet 2008 à 06:30 heures, selon informations de l'autorité de surveillance française ASN. La concentration de la solution est d'environ 12 grammes d'uranium par litre. La perte d'intégrité de la rétention a conduit au déversement d'une partie des 30m³ de la solution avec écoulement dans le sol.

Par mesure de précaution, l'ASN a conseillé aux préfets de la Drôme et Vaucluse de prendre dans les zones impactées, sans attendre le résultat des expertises, des mesures de restriction de pratique des activités nautiques, de pêche, et d'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation ou de consommation.

Entretemps des mesures des eaux de surface et des eaux de la nappe phréatique sont faites. A ce moment, aucune augmentation de la radioactivité n'a été constatée dans les eaux de la nappe phréatique. Les premières mesures réalisées dans les eaux de surface par l'exploitant ont montré un dépassement de la valeur-guide préconisée par l'OMS pour les eaux destinées à la consommation humaine d'un facteur 1000 pendant une courte période. Ces eaux de surface ne sont pas utilisées pour la consommation. Les résultats des mesures effectués par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire IRSN seront publiées sur le site de l'IRSN www.irsn.org.

La Centrale nationale d'alarme a été informé mardi soir de l'événement à Tricastin. La CENAL est en contact avec l'autorité de surveillance française ASN et continue à observer la situation en France. L'événement n'a aucune conséquence pour la Suisse.

**Information aux médias • Rejet accidentel d'effluents radioactifs à Tricastin,
France**

Compte tenu des valeurs mesurées à ce moment et de la dilution des liquides déversés, les conséquences radiologiques pour la population locale devraient être négligeables.

Renseignements: Cindy Seiler, Cheffe de la l'information, Centrale nationale d'alarme CENAL, 044 256 95 36, info@naz.ch